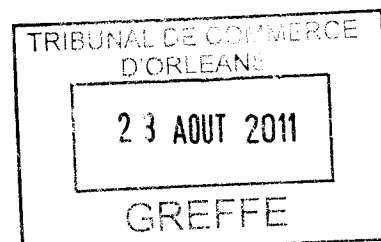




DUPLICATA



AL630

**CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS
SOCIETES EN FORMATION**

Je soussigné(e) THIERRY PILLIERE

agissant en qualité de THIERRY PILLIERE

de LCL Le Crédit Lyonnais au capital de 1.847.860.375 euros dont le Siège Social est à LYON, certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 100,00 euros en ESPECES de M. ROMILLON JACKY pour être portée au compte spécial intitulé :

« Société SA AB DINER en formation (Article 22 du décret du 23 mars 1967) souscription du capital »

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire conformément à l'article L 225-5 du code de commerce (SA , SAS, SCA) et à l'article L 223-7 du code de commerce (SARL, EURL).

Le retrait ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A, ORLEANS, le 21 juillet 2011

(*) rayer les mentions inutiles

LCL
7 Place du Martroi 45000 Orléans
Tél. : 0 820 823 093
Fax : 02 38 53 99 08